

PHASE 1 - LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

IDENTIFIER LES ENJEUX PAYSAGERS

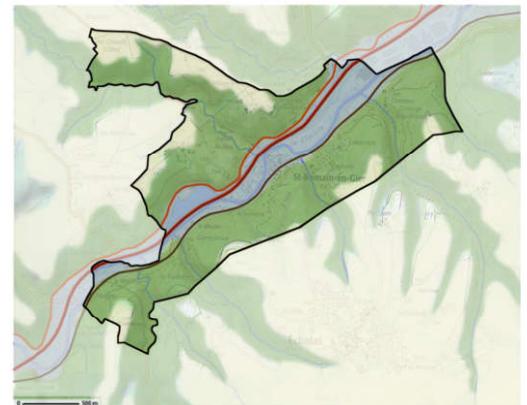
La topographie, l'hydrographie et l'occupation du sol du territoire définissent le paysage de la commune de Saint-Romain-en-Gier.

Si le territoire est caractérisé par une grande qualité paysagère grâce aux boisements dans les vallons, à la vallée du Gier ou encore aux rapports de covisibilité entre les deux versants, les infrastructures de transport et certains secteurs urbains ont tendance à fragiliser ces qualités.

Les atouts et faiblesses paysagères du territoire sont à prendre en compte dans les futurs aménagements.



ENTITES PAYSAGERES

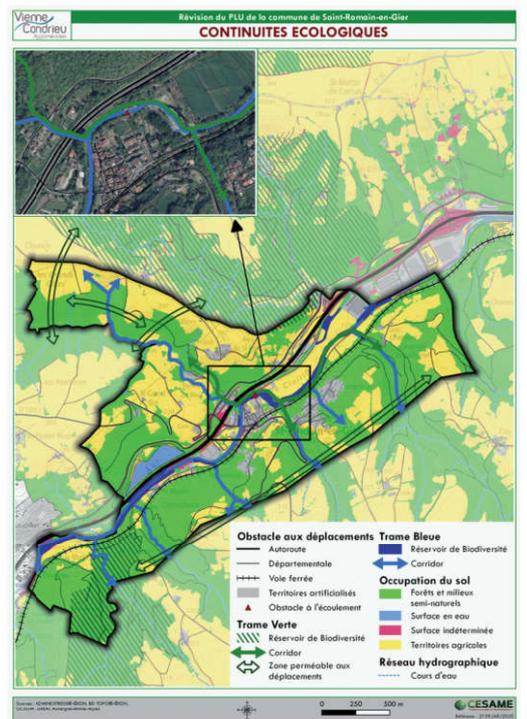


- la vallée du Gier
- les coteaux et combes boisées
- les plateaux bocagers

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ECOLOGIQUES

Les milieux naturels liés au réseau hydrographique, aux secteurs boisés ou encore aux zones humides ont été recensés comme des espaces à forte richesse environnementale participant au fonctionnement écologique du territoire et abritant des espèces faunistes et floristiques à protéger.

Plusieurs périmètres de protection sont ainsi à prendre en compte dans le cadre du développement du territoire de Saint-Romain-en-Gier.



- Obstacle aux déplacements**
 - Autoroute
 - Départementale
 - Via ferrée
 - Territoires artificialisés
 - Obstacle à l'écoulement
- Trame Verte**
 - Réservoir de Biodiversité
 - Corridor
 - Zone perméable aux déplacements
- Trame Bleue**
 - Réservoir de Biodiversité
 - Corridor
- Occupation du sol**
 - Forêts et milieux semi-naturels
 - Surface en eau
 - Surface indéterminée
 - Territoires agricoles
- Réseau hydrographique**
 - Cours d'eau

ANALYSER LES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES ET APPREHENDER LES BESOINS EN LOGEMENT

Des constats

579 habitants en 2017

Une diminution de la taille moyenne des ménages

2,5 en 2017 contre 3,5 en 1968

Une population encore jeune mais une amorce de vieillissement

60% de personnes de moins de 45 ans en 2017

252 logements en 2017

Une faible vacance (5,6%)

Essentiellement localisés dans le bourg

80% de logements composés de 4 pièces et plus

Des besoins

Maintenir la diversité de l'offre de logements (petits logements, location,...)

Pour répondre aux besoins des jeunes ménages en début de parcours résidentiels

Pour répondre à la diminution de la taille moyenne des ménages

Pour répondre aux besoins des personnes âgées encore autonomes

Maintenir le nombre d'enfants scolarisés et l'animation du village

La diversification du parc de logements est essentielle pour favoriser le parcours résidentiel et offrir à tous les ménages la possibilité de se loger



La création de logements abordables et adaptés permet d'accueillir de la population supplémentaire et de maintenir la dynamique démographique de la commune